LES SITES FXTRADING.COM - FXEQUITYEUROPE.COM - GLOBALMARKETS.COM

Categories: Epargne, Placements atypiques, Produits classiques : Danger !
Tag: Enquête

Il est inscrit sur la liste noire de l'AMF depuis le 18/06/2026. Le site propose comme une multitude d'autres des opérations de trading. Il n'est évidemment pas sur la liste blanche de l'AMF. Il ne peut donc, en théorie, proposer le moindre produit aux épargnants français. Nos recherches ont permis d'établir qu'il s'agit d'un site frauduleux. Ce secteur d'activité du supermarché de l'arnaque a connu un développement considérable !

Il est aussi utilisé le site fxequityeurope.com pour l'envoi des mails.

Les sites internet

Le site fxequityeurope.com

Il a été créé le 24/10/2025. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/fxequityeurope.com

Le site fxtrading.com

Il a été créé le 22/05/2002. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/fxtrading.com

Nos recherches

Le site n'a l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous.

Le téléphone

Il est utilisé :

Le numéro 01 87 65 28 88
Le numéro 07 43 67 01 74
Le numéro 07 69 50 08 73

Les faux noms

Il est utilisé :

- M. Philippe GESQUIER
- M. Cédric MULLER
- M. Bernard MATHIEU

Les produits

Il est proposé d'effectuer du trading.

Les règlements

Il est utilisé :

Un compte allemand ayant l'IBAN DE14 2022 0800 0042 4357 69
Un compte belge ayant l'IBAN BE97 9771 0700 0949
Un compte français ayant l'IBAN FR76 1747 8000 0100 0524 0013 655
Un compte français ayant l'IBAN FR76 1747 8000 0100 0582 1606 352
Un compte luxembourgeois ayant l'IBAN LU04 4080 0000 4729 8032
Un compte luxembourgeois ayant l'IBAN LU97 4080 0000 2875 4129

Les informations juridiques

Aucune information n'est disponible.

Le site fxtrading.com est inscrit sur la liste noire de l'AMF depuis le 18/06/2026.

https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/proteger-son-epargne/listes-noires-et-mises-en-garde

Il est à noter que le site fxtrading.com mentionne en page accueil un n° d'agrément "CAR n° 1285844" avec un siège en Australie.

Cette référence est aussi utilisée par le site **globalmarkets.com**

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à https://adcfrance.fr/contactez-nous/. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 80 € aux frais de l'action soit un total de 130 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages.

Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, précisez les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.